



Mérignac, le 12 Juillet 2010

## La V2 : c'est vraiment fini ?

Après avoir expliqué que la vérification de présence était une mesure **non négociable** décidée unilatéralement par le gouvernement, le DGAC et le DSNA ont mis en place un dispositif en deux temps :

- le 7 juin, **V1**, vérification de la présence des ICNA en salle en corrélation avec leurs tours de service,
- le 1<sup>er</sup> décembre, **V2**, vérification du temps de présence par un système pérenne et automatisé.

La mobilisation dans les salles de contrôle a pourtant infléchi la position **non négociable** du DGAC : la VRO (Vacation de Réserve Opérationnelle) est alors sortie du chapeau de l'Administration, et présentée comme l'alternative à la V2.

Mais ne soyons pas dupes : pour connaître la « vraie » fin de la V2, encore faudra-il accepter les conclusions du GT VRO, signer un protocole pour le moins « délicat », se montrer bien dociles, ... et espérer que la Cour des Comptes, les députés ou le Figaro ne reviennent pas à la charge. Alors, vraie fin ou épée de Damoclès ?

En outre, pour un certain nombre d'organisations syndicales, cette VRO n'est malheureusement que de la flexibilité qui viendra compléter le système annoncé de baisse des effectifs, dans les centres saisonniers notamment.

Il suffit d'écouter les dernières propositions du DSNA pour s'en rendre compte.

Selon lui, une VRO non déclenchée rendra le contrôleur « débiteur » auprès de l'Administration : par conséquent, si une VRO non déclenchée correspond à 25% du temps de travail d'une vacation standard, le contrôleur devra « rembourser » les 75% restant sur ses jours de repos (par vacation complémentaire ou travail d'expertise).

Exemple : pour 4 VRO non déclenchées, le contrôleur devra 3 jours de travail (vac comp, GT, ...).

### **Le point de vue de l'UNSA-ICNA rejoint celui publié par le bureau de section SNCTA du CRNA Sud-Est.**

Voici en effet ce qu'on peut lire dans son communiqué daté du 10 juillet 2010:

*« le Bureau de Section SNCTA du CRNA/SE refuse que la phase 2 et son prétendu retrait servent de levier de négociation au service du DGAC au sein du GT «Vacation Réserve Opérationnelle». »*

*« En directeur responsable, Mr Patrick Gandil doit donc stopper là au plus vite la séquence badgeuse et retirer dès aujourd'hui la V2 sans CONDITIONS ni MARCHANDAGE.*

*Ceci constitue un PREALABLE pour tenter de retrouver la sérénité qui n'aurait jamais dû quitter les salles de contrôle.*

*A l'inverse, l'insistance de l'Administration démontrerait clairement sa volonté, par une approche biaisée et à la va-vite, de se payer de la flexibilité bon-marché »*

*« Le dossier de la flexibilité nécessite en effet une remise en cause totale de la politique actuelle de dimensionnement de l'effectif. Sont ainsi à changer la taille insuffisante de l'enveloppe globale d'effectif si l'on veut faire face efficacement aux perspectives considérables d'augmentation de trafic d'ici 2020, le processus de répartition sur les différents organismes (ineptie de la méthode actuelle selon l'i1) et la prise en compte comme seul élément dimensionnant du temps de travail passé « à la fréquence ».*

***Il semble que l'Administration ait encore besoin du temps d'exercice de ce Protocole 2010 pour réaliser pleinement ses erreurs en la matière ... »***

*« Seule VRO envisageable : celle comptabilisée comme temps de travail d'une valeur EGALE à la VAC standard du jour, que la VRO soit déclenchée ou pas. »*

*« Nos représentants nationaux se sont targués d'être allés arracher ce GT « Astreintes opérationnelles » fraîchement rebaptisé « VRO » en compagnie des représentants de la CFDT, CFTC et de l'UTCAC. S'ils n'ont pas la force d'y faire respecter leurs engagements (i.e pas de flexibilité supplémentaire concédée sur ce protocole) ni d'y contrer une logique du temps de travail extrêmement préjudiciable pour les centres saisonniers, qu'ils le ferment ! »*

**Le bureau de section UNSA-ICNA du CRNA Sud-Ouest partage le même sentiment que celui du SNCTA du CRNA Sud-Est et se félicite de cette convergence d'opinions sur un sujet aussi crucial. Elle marque bien la nécessité dans toute activité syndicale de savoir rejeter certaines propositions de notre encadrement, pour défendre l'intérêt de tous.**

**L'UNSA-ICNA dénonce le chantage du DGAC et sa vision dirigiste d'un dialogue social «sous la menace».**

**- Il refuse le remboursement des VRO non déclenchées par des vacances supplémentaires.**

**- Il refuse le remboursement des VRO non déclenchées par la participation à des tâches d'expertise.**

**Ces heures d'expertise (GT, formation continue, organisation des équipes, etc.) font déjà partie de notre temps de travail et donnent logiquement droit à une vraie récupération.**

**- Il réitère ses propositions du 28 juin 2010 (cf communiqué du BN : la DSNA enfume des salles ardentes)**



**Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne**